

ATTENTION: Tout le territoire communal est couvert de concessions minières (Servitude 16)


	Bois et Forêts relevant du régime forestier	Direction Régionale de l'Office National des Forêts Code forestier
Servitudes d'utilité publique		
	A 4 Terrains réservés des cours d'eau non domaniaux	Direction Départementale des Territoires - Loi "Régie" du 30.07.2003
	A 5 Ploie des canalisations publiques - Eau potable	Mairie d'Avrigny - Loi n°10.1283 du 11.12.1982 Code rural: Art. L. 152.1
	A 7 Forêts de protection	Direction Régionale de l'Office National des Forêts Code forestier: Art. L. 411-1 à L. 413-4 Décret du 10.02.2004
	AS1 Protection des eaux potables	Agence Régionale de la Santé d'Alsace Cité administrative Guehl 14 rue du Maréchal Juin 67084 STRASBOURG Cedex Code de la Santé Publique: Art. L. 1321-1 à L. 1321-4 et R. 1321-1 à R. 1321-4 - Arrêté Préfectoral du 01.02.1985
	Protection rapprochée	
	Protection éloignée	
	EL 7 Alignement	Direction Départementale des Territoires R.M. Décret n° 63.1246 du 20.10.1962 R.D. Décret n° 61.231 du 06.03.1961 - Voies communales Décret n° 64.262 du 14.03.1964 - RD 20 - Plan d'alignement approuvé - RD 430 - Plan d'alignement approuvé le 28.09.1938
	EL 11 Interdiction d'accès - Propriétés limitrophes toutes exences et des déviations d'aggrégation	Direction Départementale des Territoires Décret n° 69.1301 du 03.12.1969 Décret n° 70.759 du 18.08.1970 Décret n° 86.588 du 19.08.1986 Décret n° 10.12.1979
	I 4 Lignes électriques - Lignes moyenne tension	E.R.D.F. - C.R.D.F. Alsace 2, Rue de la Gare 68110 ILLZACH - Loi du 15.06.1906 - Arrêté du 13.02.1970 - Décret n° 67.888 du 06.10.1967
	- Lignes haute tension	RTE EDF Service d'Exploitation Transport - Alsace 12, Avenue de Hollande 68110 ILLZACH - Loi du 15.06.1906 - Arrêté du 13.02.1970 - Décret n° 67.888 du 06.10.1967
	S'applique sur tout le ban	
	16 Mines - Lignes moyenne tension	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et du Développement STRASBOURG Décret n° 70.966 du 29.10.1970 Concessions - Max. 25.07.1999 - Arrêté 30.03.1911 - Arrêté 30.03.1911 - Fermé 31.10.1987
	PPR	La commune est soumise au Plan de Prévention des Risques d'Inondation de l'Etat approuvé le 27.12.2006
	PT 2 Transmissions radioélectriques - Obstacles	France Télécom - URR Alsace Service SOVTEL 1, rue René Lezanne BP n°2011 SCHNITZHEIM 67012 STRASBOURG - Décret n° 62.274 du 12.03.1962 - Décret du 07.03.1979 - Décret du 02.05.1985 Zone de défense Est - S29/C Espace Fibersy BP 51064 - 57035 METZ - Décret n° 62.273 du 12.03.1962 - Décret du 02.05.1985
	PT 3 Câbles téléphoniques	France Télécom Unité Régionale de Réseau d'Alsace Service Soire 1, rue René Lezanne BP n°2011 SCHNITZHEIM 67012 STRASBOURG Cedex - Décret n° 62.273 du 12.03.1962 - Câble PT 1
	S'applique sur tout le ban	
	T5 Aéroport: déagagement	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense COLMAR - Arrêté du 07.06.2007 - Arrêté mensuel du 27.05.1980
	S'applique sur tout le ban	
	T 7 Aéroport: installations particulières	Direction Départementale des Territoires Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense COLMAR - Code de l'Aviation Civile - Art. R. 244-1 - Code de l'Urbanisme - Art. L. 421-1 - R. 421-38-13 - Arrêté du 25.07.1990 complété par l'Arrêté du 07.12.2010

Commune de KINGERSHEIM

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le plan des servitudes d'utilité publique

Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin



Direction Départementale des Territoires HAUT - RHIN

Service Connaissance, Aménagement et Urbanisme
Bureau Urbanisme, Planification Territoriale et Ville Durable
Cité administrative
68026 Colmar

06/09/2013
SCAU - BPTVD
Source: DDEH - SCAU/BPTVD
©Plan: Parcelaire
de KINGERSHEIM

Echelle: 1/5000

